

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 24 mars 2016

2^{ème} **Commission**
N° CP-2016-3-2-3

Service instructeur

DIAT - Mission aménagement et grands projets

Service consulté

**VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE A L'EURODISTRICT
TRINATIONAL DE BÂLE POUR LE FINANCEMENT DU PROJET 3LAND EN 2016**

Résumé : Le solde du fonds pour le financement du projet 3Land pour la période 2013-2014, cofinancé par le programme INTERREG IV Rhin Supérieur, fait apparaître un reliquat positif pour le Département du Haut-Rhin de 296,27 €. Il est proposé de réaffecter ce reliquat pour alimenter le fonds du projet pour la période 2016-2017.

Le Département du Haut-Rhin est partenaire du projet 3Land qui porte sur l'aménagement d'un nouveau quartier urbain de près de 180 hectares, sur les rives du Rhin, à cheval sur les communes de HUNINGUE, WEIL-AM-RHEIN et le canton de BALE Ville.

Ce projet a donné lieu, le 25 septembre 2012, à la signature d'une convention de planification relative à la coopération pour le futur développement du quartier 3Land, associant le canton de BALE Ville, les communes de HUNINGUE, WEIL-AM-RHEIN, la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières et le Conseil départemental du Haut-Rhin. Le portage administratif du projet a été confié à l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB).

Une première étude destinée à établir un masterplan à l'échelle du 3Land a été menée en 2013-2014 par le bureau d'études LIN.

Le budget prévisionnel de cette première phase s'établissait à 675 000 €, répartis entre le canton de BALE Ville (225 000 €), la ville de WEIL-AM-RHEIN (100 000 €), la ville de HUNINGUE (50 000 €), la Communauté de Communes des Trois Frontières (50 000 €), le Département du Haut-Rhin (25 000 €) et des fonds européens INTERREG IV (225 000 €).

A l'issue de cette première phase, un trop-perçu a été constaté sur les participations des cofinanceurs, d'un montant total de 5 332,94 €. Cette somme devait être reversée aux partenaires financiers, soit une quote-part pour le Département de 296,27 €.

Cependant, compte tenu de la poursuite du projet 3Land et des nouvelles études à engager (analyse des déplacements et des transports au cours de l'année 2016), les partenaires du projet 3Land proposent de réaffecter le reliquat au fonds de financement de la période 2016-2017.

Une nouvelle convention de planification est en cours de finalisation pour couvrir la période 2016-2020. Le budget prévisionnel pour la période 2016-2017 s'élève à 533 332,94 €, composé des reliquats devant revenir aux cofinanceurs (5 332,94 €), des participations des partenaires (240 000 €, dont 20 000 € pour le Département du Haut-Rhin). Cette phase pourrait également bénéficier à nouveau de fonds européens INTERREG. Un dossier de demande de participation sera déposé en ce sens en juin 2016.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver l'encaissement de 296,27 € par le Département, au titre du remboursement par l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB) du reliquat dégagé par ce dernier sur le projet 3Land.
Cette recette sera imputée sur le programme F215, chapitre 204, fonction 71, nature 20421, du budget départemental.
- d'approuver le versement d'une participation exceptionnelle d'un montant de 296,27 € à l'ETB au titre de la prochaine phase du projet 3Land, 2016- 2017, en cours de montage.
Cette dépense sera imputée sur le programme F215, chapitre 204, fonction 71, nature 20421, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN